

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 13 mai 2019, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Joël Boucher
Mme la conseillère Caroline Cossette
Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Vincent Fortier

Sont également présents, le directeur général adjoint, M. Roger Robitaille, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

190513-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'ajouter les points 6.7.6 intitulés « Suivi de la demande de PIIA pour le projet Riopelle » et 7.4 « Avis de motion et présentation d'un projet de règlement modifiant le Règlement 2914-5 concernant les règles de régie interne et de procédure des séances du conseil et abrogeant le Règlement numéro 2 concernant la régie interne du conseil et le maintien de l'ordre durant ses séances ».

Votes pour : 5

Votes contre : 2 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

190513-2 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019 ET EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 15 avril 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

190513-3 Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 29 avril 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Demande d'installation de dos d'âne dans la courbe de la rue Landowne comme dispositif de ralentissement de la circulation;
- Boisé des Tilleuls/Projet Riopelle - Intérêt des particuliers vs intérêt collectif pour la préservation de la forêt. Mot de gratitude aux citoyens ayant participé au rallye tenu le samedi 11 mai pour la conservation du boisé - Protection du secteur aussi importante que d'autres comme celui des Hirondelles - Escalade du droit de propriété dans ce secteur et conservation de l'homogénéité - Préoccupation par l'évacuation en cas d'urgence dans le secteur avec une construction de cette ampleur adossée à une voie ferrée - Demande de réponses et suivi aux questions posées à la séance du 17 avril - Population importante et croissante dans le secteur inquiète la tranquillité des citoyens - Problèmes de circulation, d'embouteillage et de déneigement - Demande au conseil de ne pas avaliser le projet sans analyse poussée - Projet avantageux pour le promoteur - Coûts relatifs à l'acquisition d'un terrain pour l'aménagement d'un parc - Aménagement d'un accès du boulevard Seigneurial - Augmentation du nombre d'étages de 3 à 4 et justification réglementaire pour orienter le conseil dans sa prise de décision - Manifestation du Parti montarillois pour la protection du boisé et responsabilité politique à l'égard de la défense de tous les boisés sur le territoire de la municipalité - Défaillance politique et protection des boisés dans le Plan d'urbanisme de Saint-Bruno / Pouvoirs des membres du conseil à titre de conseillers et de membres de divers comités de la Ville / Situation politique régnant au sein du conseil et tutelle / Audience devant la Commission d'accès à l'information portant sur les documents relatifs à la séance spéciale du 13 mars 2017 / Aéroport de Saint-Hubert et accueil de gros transporteurs / Nettoyage de rues par les entrepreneurs - rue des Cèdres et obligations de remise en état de la chaussée - Problème de déneigement et dépôt de neige et de roches sur le terrain de l'intervenante / Problème de consommation de cannabis par des locataires et intervention du Service de police de l'agglomération de Longueuil / Plainte de vitesse sur la rue des Cèdres et demande d'intervention

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste de mouvement du personnel syndiqué - période se terminant le 26 avril 2019
- Liste de mouvement du personnel cadre - période se terminant le 26 avril 2019
- Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2018

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 30 avril 2019
- Liste des virements budgétaires relatifs aux salaires pour la période se terminant le 30 avril 2019
- Liste des contrats de 25 000 \$ à 49 999,99 \$ - avril 2019

190513-4 NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ DE DÉMOLITION

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU de nommer mesdames Caroline Cossette, Isabelle Bérubé et Marilou Alarie, conseillères municipales, à titre de membres du comité de démolition pour une période d'un an se terminant le 13 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-5 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU de nommer la conseillère Caroline Cossette au siège n° 1 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, et ce, pour un mandat se terminant le 4 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-6 AUTORISATION DE LA FERMETURE DE TRONÇONS DE RUES POUR LA TENUE DE FÊTES DE QUARTIER

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver la fermeture de tronçons des rues suivantes pour la tenue de fêtes de quartier et/ou de la Fête de voisins :

- Rue Du Tremblay, devant le 900, le 2 juin 2019, de 16 h à 22 h (fête de quartier);
- Rue Oakwood, entre la rue Hillside et le boulevard Clairevue, le 8 juin 2019, de 15 h à 22 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue Edgewood, entre les rues du Frêne et Beaumont, le 8 juin 2019, de 10 h 30 à 13 h 30 (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue William-Birks, entre le 250 et le 290, le 8 juin 2019, de 10 h à 22 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue des Érables, en face du 1745, le 8 juin 2019, de 16 h 30 à 19 h 30 (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue Jodoin, entre le 499 et le 528, le 8 juin 2019, de 13 h à 20 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue Hillcrest, entre les rues Southmount et du Bocage, le 8 juin 2019, de 17 h à 22 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- Rue De Grosbois, le 8 juin 2019, de 12 h à 20 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue Goyer, entre le boulevard Clairevue Est et la rue Caillé Est, le 8 juin 2019, de 10 h 30 à 16 h 30 (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue Pelletier, à l'intersection des rues Gaboury, Pelletier et Piette, le 8 juin 2019, de 12 h 30 à 21 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue de l'Aronia, au cercle végétal du 3505 à partir du croisement de la rue De Viorne, le 8 juin 2019, de 10 h à 15 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue Sabrevois, le 8 juin 2019, de 16 h à 20 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Place Durham, le 8 juin 2019, de 12 h à 17 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- Rue de la Viorne, le 8 juin 2019, de 16 h à 20 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins);
- À l'intersection des rues de Carillon et Townshend jusqu'au petit rond-point, le 8 juin 2019, de 13 h à 17 h (fête de quartier lors de la Fête des voisins).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-7 SUSPENSION SANS SOLDE D'UN EMPLOYÉ

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU de suspendre sans solde l'employé col bleu portant le numéro de matricule 221 pour une durée de quinze (15) jours ouvrables, à une date devant être déterminée par l'employeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-8 AUTORISATION DES DÉPENSES

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 30 avril 2019 de 2 261 726,14 \$, incluant les charges salariales de 715 788,23 \$ pour les périodes 2019-04-01 à 2019-04-30, la liste des dépôts directs pour une somme de 747 221,16 \$, la liste des chèques émis pour une somme de 327 252,24 \$, la liste des paiements par débit direct de 489 779,32 \$ et la liste des chèques annulés pour une somme de 18 314,81 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190513-9 AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉ
NON AFFECTÉ À LA RÉSERVE - COMMANDES ET CERTIFICATS DE
CRÉDIT**

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser l'affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de 1 326 800 \$ à la réserve - Commandes et certificats de crédit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La conseillère Isabelle Bérubé quitte les délibérations à 20 h 30 et reprend son siège à 20 h 32.

**190513-10 AUTORISATION D'UTILISATION DE LA RÉSERVE POUR COMMANDES
ET CERTIFICATS DE CRÉDIT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de la réserve pour commandes et certificats de crédit de l'excédent accumulé affecté de 1 326 800 \$, afin d'équilibrer le budget de fonctionnement 2019 selon la liste des certificats de crédit et la liste des commandes 2018 déboursées en 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-11 AIDES FINANCIÈRES ET SOUTIENS TECHNIQUES - MAI 2019

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'accorder les aides financières, les soutiens techniques suivants et la fermeture de rues suivants :

- Une aide financière de 600 \$ ainsi qu'un soutien technique à l'Association de baseball mineur de Saint-Bruno pour la tenue du tournoi provincial moustique qui se déroulera aux parcs Rabastalière et Gervais, du 26 au 30 juin 2019 ainsi que pour le tournoi provincial bantam qui se tiendra au parc Rabastalière, du 11 au 14 juillet 2019;
- Une aide financière de 560 \$ au Cercle de Fermières Saint-Bruno-de-Montarville pour la tenue du 38^e Salon des métiers d'art qui se déroulera au Centre Marcel-Dulude, les 25, 26 et 27 octobre 2019;
- Une aide financière de 1 526 \$ ainsi qu'un soutien technique au Centre d'animation mère-enfant de Saint-Bruno pour la tenue de ses deux bazars annuels du printemps et de l'automne, qui a eu lieu au Centre Marcel-Dulude, les 3 et 4 mai et aura lieu au Centre Marcel-Dulude, les 4 et 5 octobre 2019;
- La fermeture de la rue Lakeview, entre les rues du Lac et Montarville, pour la tenue de la Grande course autour du Lac de l'école De Montarville, le jeudi 16 mai 2019 de 8 h 30 à 12 h ou le vendredi 17 mai 2019, en cas de pluie;
- Une aide financière de 3 200 \$ à la Légion royale canadienne (filiale 147 Montarville), un soutien technique pour l'organisation des activités de la fête du Canada, le 1^{er} juillet 2019 et la fermeture des rues suivantes pour la parade et les activités protocolaires de 11 h 30 à 13 h 30 :

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- rue Montarville entre le chemin De La Rabastalière et l'église St-Bruno;
- rue Saint-Jacques à l'angle de la rue Montarville;
- rue de l'Hôtel-de-Ville à l'angle du chemin De La Rabastalière; et
- boulevard Marie-Victorin à la hauteur du parc Marie-Victorin pour la présentation du spectacle et des feux d'artifice, de 19 h 30 à 22 h 30;

le report au lendemain, 2 juillet, les autorisations relatives aux feux d'artifice et à la fermeture de rues, en cas de pluie;

- Une aide financière de 1 000 \$ à la Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Bruno, pour la tenue de ses événements spéciaux pour l'année 2019, dont huit (8) conférences devant se tenir au Centre Marcel-Dulude.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU de donner suite à la demande d'aide financière du Cercle des fermières, telle que soumise et non en partie.

Votes pour : 3

Votes contre : 4 (Vincent Fortier, Caroline Cossette, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.

Votes pour : 6

Vote contre : 1 (Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

190513-12 AUTORISATION DE LA TENUE DU MARCHÉ PUBLIC 2019 ET DE LA FERMETURE D'UNE RUE

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'autoriser :

- La tenue du marché public qui se tiendra à la Place du Village, 14 samedis consécutifs, à savoir du 29 juin au 28 septembre 2019, de 9 h 30 à 14 h et le dimanche 11 août, de 9 h 30 à 14 h, dans le cadre d'un weekend festif;
- La tenue de l'activité « Atelier de cocktail » dans le cadre du weekend festif du marché public, le dimanche 11 août 2019, de 11 h à 13 h 30;
- La chef de division des activités sportives et événements spéciaux, à soumettre une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools des courses et la vente et la consommation d'alcool lors de cette activité;
- La fermeture du chemin De La Rabastalière entre la rue Montarville et l'entrée du dépanneur Quatre saisons durant les 14 samedis et le dimanche précités, de 6 h à 15 h;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- La dérogation aux règlements suivants :
 - *Règlement P.1-2 sur la paix et le bon ordre*, article 1.13 : Dans les rues, ruelles et autres endroits publics, il est prohibé d'offrir en vente des objets ou marchandises qui rassemblerait une foule et susceptible d'entraver la circulation des piétons ou des véhicules routiers;
 - *Règlement N.21-1 sur les nuisances*, article 7 : Constitue une nuisance et est prohibé (7.2) le fait pour toute personne de vendre quelque objet sur les rues, trottoirs, allées ou terrains publics de la Ville;
 - *Règlement de zonage URB-Z2017*, article 186 : Afin de permettre aux commerçants une activité de promotion extérieure les samedis du marché public, de 9 h à 17 h et le dimanche 11 août 2019, de 9 h à 17 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-13 APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES (BPA) POUR L'EXERCICE 2019-2020 – AUTOFINANCEMENT ET DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'engager la municipalité à financer la totalité du projet intitulé « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'exercice 2019-2020 pour un montant de 162 700 \$, incluant la subvention à venir du ministère de la Culture et des Communications;

D'autoriser la production et le dépôt auprès du Ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice 2019-2020 et, de désigner monsieur Carl-Maurice Lévesque, chef de division Bibliothèque, comme mandataire à cette fin; et

De financer la totalité du projet intitulé « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » de ce même exercice 2019-2020 pour un total de 162 700 \$, incluant la subvention ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-14 IMPLANTATION D'UN PROJET PILOTE DE JEU LIBRE DANS LES RUES CARILLON, MESNARD ET CABOT ET RÉDUCTION DE VITESSE

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'autoriser l'implantation d'un projet pilote sur le jeu libre d'une durée d'environ cinq mois, soit du mois de juin au mois d'octobre 2019, dans les rues de Carillon, Mesnard et Cabot et la réduction de la limite de vitesse de 50 km/h à 30 km/h sur ces rues pendant les heures permises de jeu libre de 7 h à 21 h, le tout sous réserve d'une consultation favorable (selon les critères d'acceptabilité) auprès des résidents du ce secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-15 DÉROGATION MINEURE DM 2019-014 POUR AUTORISER LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT EXIGÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET DU NOMBRE DE BORNES DE RECHARGE EXIGÉ POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE AU 1725, RUE MONTARVILLE

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Un citoyen commente sur le fait qu'il n'y a aucune justification à réduire le nombre de cases de stationnement ainsi que de bornes électriques.

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2019-014, déposée par madame Geneviève Houle, ingénieure, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes, pour autoriser la réduction du nombre de cases de stationnement exigé pour les personnes à mobilité réduite de 3 à 1 et du nombre de bornes de recharge exigé pour véhicule électrique de 1 à 0, au 1725, rue Montarville, et ce, en dérogation aux dispositions des articles 484 et 489 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, conformément à la résolution 190417.9 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 17 avril 2019.

Vote pour : 1

Votes contre : 6 (Louise Dion, Vincent Fortier, Caroline Cossette, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Joël Boucher)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

190513-16 DÉROGATION MINEURE DM 2019-034 POUR AUTORISER LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT EXIGÉ AU 1420, RUE RENÉ-DESCARTES

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Un citoyen invoque l'accroissement du stationnement sur rue des véhicules des employés de l'entreprise par la suppression de cases de stationnement sur la propriété.

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2019-034, déposée par madame Marie-Claude Aubin de Lemay, pour et au nom de Enviroplast inc., pour autoriser la réduction du nombre de cases de stationnement exigé de 117 à 60 cases au 1420, rue René-Descartes, et ce, en dérogation aux dispositions de l'article 331 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, conformément à la résolution 190417.10 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 17 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-17 DÉROGATION MINEURE DM 2019-040 POUR AUTORISER LA RÉDUCTION DE LA LARGEUR MINIMALE D'UN LOT AU 4009, RUE DES BOLETS

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. La propriétaire explique le projet faisant l'objet de la demande de dérogation.

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'autoriser la demande de dérogation mineure DM 2019-040, déposée par madame Danielle De Bellefeuille, pour autoriser la réduction de la largeur minimale d'un lot de 12,84 mètres à 12,61 mètres au 4009, rue des Bolets, et ce, en dérogation aux dispositions du tableau des spécifications de la zone HA-114 de l'annexe B du *Règlement de zonage URB-Z2017*, à la condition que l'implantation des constructions respecte l'alignement des constructions avoisinantes ainsi que la marge de recul avant minimale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-18 DÉROGATION MINEURE DM 2019-044 POUR AUTORISER UNE CANOPÉE COUVRANT MOINS DE 40 % DE L'AIRE DE STATIONNEMENT AU 1905, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU de **refuser** la demande de dérogation mineure DM 2019-044, déposée par monsieur Mathieu Lagrandeur, de GKC Architectes, pour et au nom de l'entreprise APR (Wilfrid-Laurier) inc., afin d'autoriser une canopée couvrant moins de 40 % de l'aire de stationnement au 1905, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, et ce, en dérogation aux dispositions de l'article 226 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, considérant que l'application des dispositions du règlement de zonage ne cause pas un préjudice sérieux au demandeur et que des îlots d'arbres peuvent être ajoutés à l'intérieur du stationnement et que d'autres arbres peuvent aussi être plantés à l'ouest du terrain, conformément à la résolution 190417.12 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 17 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-19 APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'approuver les recommandations du comité consultatif d'urbanisme relativement aux demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution de celui-ci adoptée pour chacun de ces dossiers.

- La demande de **PIIA 2019-021** pour l'agrandissement du bâtiment principal en cours avant et latérale gauche au 430, chemin De La Rabastalière Est, conformément à la résolution 190417.13 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-033** pour l'installation d'une enseigne murale au 1285, rue Roberval, conformément à la résolution 190417.15 du CCU;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- La demande de **PIIA 2019-035** pour la construction d'un nouveau bâtiment industriel au 1420, rue René-Descartes, sous réserve :
 - De la présentation d'un plan d'aménagement paysager complet pour approbation à une rencontre ultérieure; et
 - De l'approbation de la demande de dérogation mineure DM 2019-034 afin d'autoriser la réduction du nombre de cases de stationnement exigé, conformément à la résolution 190417.16 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-036** pour l'installation d'une enseigne projetante au 1551, rue Montarville, conformément à la résolution 190417.17 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-037** pour l'installation d'une enseigne murale au 700, boulevard des Promenades, conformément à la résolution 190417.18 du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-20 DEMANDE DE SUIVI DANS LE DOSSIER RIOPELLE

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de mandater la direction générale afin de faire évaluer le terrain par le Service de l'évaluation de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-21 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE GAINAGE POUR LES ENTRÉES DE SERVICE - APP-SI-19-27

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux de gainage pour les entrées de service au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir 9135-9646 Québec inc. (Les As du Drain), et ce, pour la période s'étendant du 22 mai 2019 au 14 mai 2020, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 63 900 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-19-27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-22 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX D'AJUSTEMENT DE REGARDS ET DE PUISARDS - APP-SI-19-23

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux d'ajustement de regards et de puisards pour l'année 2019, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Les entreprises Nord Construction (1962) inc., selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 80 336 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-19-23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190513-23 AUTORISATION D'AJOUT D'UN PASSAGE POUR PERSONNE SUR LE GRAND BOULEVARD EST

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser l'aménagement d'un passage pour personne sur le Grand Boulevard Est, entre le boulevard De Boucherville et la rue de la Fougère, entre les deux (2) arrêts d'autobus, face au numéro civique 245, Grand Boulevard Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-24 INTERDICTION D'ARRÊT SUR UNE PARTIE DE LA RUE PARENT, POUR LES CAMIONS SEULEMENT

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU :

- D'éliminer la voie de virage à droite sur la montée Montarville, face au 101, Montarville, menant à la rue Parent afin d'y permettre le stationnement sur la montée Montarville;
- D'interdire les arrêts, pour les camions seulement, sur les deux (2) côtés de la rue Parent, entre la montée Montarville et la rue de Mésey, à partir du 1^{er} août 2019;
- D'installer à cet endroit sur la montée Montarville, face au 101, Montarville, des panneaux indiquant que la marche au ralenti est interdite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-25 INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LA RUE DESLIÈRES

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'interdire le stationnement de chaque côté de la rue Deslières, du boulevard Clairevue Ouest, sur une longueur de 30 mètres équivalente à la longueur de la ligne jaune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-26 MODIFICATIONS D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LES RUES BANTING ET TOWNSHEND

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU:

- D'ajouter une interdiction d'arrêt sur la rue Banting, sauf pour autobus, du côté impair, face à la rue Aberdeen, sur une distance totale de 45 mètres, soit 22,5 mètres de part et d'autre du passage pour personne, de 14 h à 15 h, du lundi au vendredi, du mois de septembre au mois de juin, en plus de maintenir et de réduire d'autant le débarcadère 10 minutes de 6 h à 18 h du lundi au vendredi; et
- De déplacer l'interdiction actuelle de stationnement sur la rue Townshend, du côté impair et que celle-ci soit en vigueur seulement de 6 h à 18 h , du lundi au vendredi, de septembre à juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-27 RÉDUCTION DE LA VITESSE MAXIMALE PERMISE SUR UNE PARTIE DE LA MONTÉE SABOURIN

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU de réduire la vitesse maximale permise de 50 km/h à 40 km/h sur la montée Sabourin, entre le boulevard Seigneurial Ouest et le Grand Boulevard Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-28 INTERDICTION D'ARRÊT ET DE STATIONNEMENT SUR UNE PARTIE DE LA RUE DES CÈDRES

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU:

- D'interdire les arrêts des deux (2) côtés de la rue des Cèdres, entre le Grand Boulevard et le début du rond-point;
- De permettre le stationnement sur le côté pair de la rue des Cèdres, entre le Grand Boulevard et le début du rond-point, face aux boîtes à lettres et à 3 mètres de part et d'autre de ces dernières, soit sur une longueur d'environ 10 mètres, pour une période maximale de 10 minutes;
- D'implanter un sens unique dans le rond-point de la rue des Cèdres afin que les véhicules circulent dans le sens antihoraire;
- D'interdire le stationnement du côté extérieur, et permettre le stationnement du côté intérieur dans le rond-point.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-29 AJOUT DE PANNEAUX LUMINEUX POUR UN PASSAGE POUR PERSONNE SUR LE RANG DES VINGT-CINQ EST ET LA RUE MONTARVILLE

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'installer des panneaux lumineux à activation manuelle aux endroits suivants :

- Au centre de la rue pour le passage pour personne situé sur le rang des Vingt-Cinq Est, à l'intersection de la rue Eulalie-Durocher;
- Pour les deux (2) passages pour personne situés sur la rue Montarville, face au 888, rue Montarville, à l'endroit du petit carrefour giratoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-30 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX RELATIFS AU PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER 2019 - GEN-2019-01

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux relatifs au programme d'entretien routier 2019, excluant les travaux du boulevard Seigneurial Ouest entre la route 116 et la montée Sabourin, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Les Entreprises Michauville inc., selon les prix unitaires soumis, pour un montant approximatif de 3 462 875,14\$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2019-01; et

D'approprier un montant de 355 500 \$ à même la réserve pour imprévus de l'excédent accumulé affecté pour financer l'excédent du coût du contrat par rapport au coût prévu au règlement d'emprunt 2018-18 établissant le programme d'entretien routier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-31 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT PROJETS INTÉGRÉS ET DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR L'USAGE C2-02-05 - ZONE IA-580

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Second projet de règlement URB-Z2017-015 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-580, les projets intégrés ainsi que des dispositions spéciales pour l'usage C2-02-05 « Service de programmation, de réseautique, de conception de logiciel ou de sites web, de dépannage, d'hébergement de données ou de fourniture d'accès ou de connexion Internet »*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-32 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DE L'USAGE « C9-04-03 SERVICE D'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT » - ZONE IA-583

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-Z2017-013 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter aux usages spécifiquement permis de la zone industrielle IA-583 l'usage « C9-04-03 Service d'entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteur automatique, ascenseur, etc.) »*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-33 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-14 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DE LA PISTE DE BMX AU PARC MARIE-VICTORIN ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2019-14 décrétant des travaux d'éclairage de la piste de BMX dans le parc Marie-Victorin et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190513-34 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-5 CONCERNANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET DE PROCÉDURE DES SÉANCES DU CONSEIL ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE DURANT SES SÉANCES

La conseillère Marilou Alarie donne avis de motion d'un projet de règlement modifiant le *Règlement 2014-5 concernant les règles de régie interne et de procédure des séances du conseil et abrogeant le Règlement numéro 2 concernant la régie interne du conseil et le maintien de l'ordre durant ses séances* afin de prévoir de nouvelles règles quant à la tenue des réunions des comités pléniers et des sessions de travail du conseil.

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 18 AVRIL 2019 - AUCUN

190513-35 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU 16 MAI 2019

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'exprimer l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés à la séance ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le jeudi 16 mai 2019 :

Sujets	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-190516-2.7 Dispense à la Commission de l'habitation et du logement social de produire un rapport annuel pour l'année 2018 et dépôt des rapports annuels 2018 des commissions permanentes du conseil d'agglomération (SD-2019-0816)	X		
CA-190516-2.8 Adoption du rapport des activités 2018 du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SD-2019-1068)	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

CA-190516-2.10 Approbation du rapport sur l'état des créances irrécouvrables du Fonds local d'investissement pour l'année 2018 (SD-2019-1170)	X		
CA-190516-4.1 Affectation de l'excédent d'emprunt contracté en vertu de divers règlements d'emprunt de compétence d'agglomération (SD-2019-0647)	X		
CA-190516-4.2 Demande d'aide financière au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) sous-volet 1.1 (Études préliminaires et plans et devis) pour la mise à niveau des systèmes de dosage d'alun et de poly-silico-sulfates-d'aluminium (PASS) à l'usine de production d'eau potable régionale. (SD-2019-0879)	X		
CA-190516-4.3 Emprunt au fonds de roulement de l'agglomération pour des modifications aux aménagements de l'hôtel de ville de Longueuil (SD-2019-0814)	X		
CA-190516-4.4 Autorisation du versement d'une contribution financière à l'organisme Abri de la Rive-Sud pour son projet de résidence supervisée dans le cadre du Programme	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

AccèsLogis (SD-2019-1279)			
CA-190516-4.5 Approbation d'une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Immigration dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité 2019-2022 (SD-2019-1315)	X		
CA-190516-4.6 Versement d'une aide financière au Fonds Inondations printanières de la Croix-Rouge, spécifiquement pour l'intervention en cours au Québec et affectation d'une somme en provenance du fonds réserve statutaire d'agglomération (SD-2019-1511)	X		
CA-190516-6.1 Autorisation d'une dépense au contrat cadre 2016-GEN-600 (APP-16-022) pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation de plans et devis, la réalisation d'études préliminaires ainsi que la surveillance de divers travaux à être réalisés dans les usines d'eau potable et d'eaux usées, requise pour la préparation des plans et devis du préachat des équipements de déshydratation au Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2019-0177)			En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i> , la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.
CA-190516-6.2 Octroi de gré à gré du contrat FU-18-023	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

(2018-GDE-566) pour la fourniture de pièces de rechange pour les systèmes de désinfection UV des usines de production d'eau potable régionale et locale (SD-2019-0350)			
CA-190516-6.3 Adjudication de la partie du contrat APP-19-024 (2018-BAT-827) pour l'exécution des travaux d'aménagement du Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) situé dans un local au niveau 100 de l'Hôtel de Ville de Longueuil, relevant d'une compétence d'agglomération (SD-2019-0756)	X		
CA-190516-6.4 Adjudication du contrat APP-18-334 (ÉQ-18-18) pour l'acquisition de trois camions pompe échelle pour le Service de sécurité incendie (SD-2019-0980)	X		
CA-190516-6.5 Adjudication du contrat cadre APP-19-021 (2019-GEN-300) pour la fourniture de services professionnels d'études géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre de projets des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (SD-2019-1035)	X		
CA-190516-6.6 Adjudication du contrat APP-19-057 (2019-BAT-801) pour l'exécution de travaux de réfection de la toiture de l'usine de	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

filtration Le Royer (SD-2019-0842)			
CA-190516-6.7 Adjudication du contrat cadre APP-19-025 pour la fourniture de services professionnels en technologies de l'information pour des chargés de projet et des analystes intégrateurs et fonctionnels (SD-2019-0996)	X		
CA-190516-6.8 Adjudication du contrat APP-19-089 (2019-TP208-D) pour la réception et le traitement du bois provenant des écocentres de l'agglomération de Longueuil (option 1) (SD-2019-0720)	X		
CA-190516-6.9 Engagement auprès du Centre de services partagés du Québec concernant l'acquisition de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs et tablettes électroniques (SD-2019-0882)	X		
CA-190516-6.10 Adjudication du contrat APP-19-002 (2019-TP201) pour le transport et la valorisation de branches et de troncs provenant des écocentres Marie-Victorin et Grande Allée (SD-2019-0965)	X		
CA-190516-6.11 Adjudication du contrat APP-19-083 (2019-TP208-C) pour la réception et la valorisation des bardeaux d'asphalte	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>recupérés aux écocentres (option 2) (SD-2019-1210)</p>			
<p>CA-190516-6.12 Adjudication du contrat APP-19-083 (2019-TP208-A) pour la réception et la valorisation des résidus de matériaux de construction, rénovation et démolition en provenance des écocentres (option 1) (SD-2019-1307)</p>	X		
<p>CA-190516-6.13 Adjudication du contrat APP-19-030 (2019-BAT-800) pour l'exécution des travaux de construction de l'écocentre Payer (SD-2019-1332)</p>	X		
<p>CA-190516-8.2 Révision des prix unitaires utilisés dans le calcul des compensations applicables aux ententes relatives au déversement d'eaux usées (SD-2019-1185)</p>	X		
<p>CA-190516-8.4 Adoption du projet de Règlement CA-2019-308 modifiant le Règlement CA-2016-248 autorisant la réalisation d'un projet de réaménagement du quartier général du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SD-2019-1482)</p>	X		
<p>CA-190516-8.5 Approbation de l'entente concernant l'aide financière proposée par le ministère de l'Agriculture, des</p>	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour la mise en oeuvre de l'étude d'opportunité de la zone agricole de l'agglomération de Longueuil (volet 2) (SD-2019-1247)			
CA-190516-8.6 Approbation de l'entente à intervenir entre la Ville et le ministère de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention à la Ville pour la participation du Service de police au programme ACCÈS Tabac, pour l'exercice financier 2018-2019 (SD-2019-0668)	X		
CA-190516-8.7 Adoption du Règlement CA-2019-301 autorisant la réalisation d'un projet relatif à la construction d'un écocentre sur le lot 6 086 748 du cadastre du Québec (SD-2019-0951)	X		
CA-190516-8.8 pprobation du contrat de service à intervenir entre la Ville de Longueuil et l'Orchestre symphonique de Longueuil concernant la réalisation d'un concert-bénéfice dans le cadre de la lutte contre l'exploitation sexuelle (SD-2019-1087)	X		
CA-190516-8.9 Adoption du Règlement CA-2019-305 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels dans le cadre de l'avantprojet de prolongement de la ligne jaune du métro et de	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

l'avantprojet d'implantation d'un mode structurant de transport en commun sur le boulevard Taschereau (SD-2019-1172)			
CA-190516-8.10 Adoption du Règlement CA-2019-304 décrétant un emprunt afin de financer certains coûts relatifs au traitement des matières résiduelles organiques (SD-2019-1302)	X		
CA-190516-8.11 Adoption du Règlement CA-2019-295 ordonnant des travaux d'agrandissement et de réfection du stationnement du bâtiment situé au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2019-1521)	X		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

Boisé des Tilleuls - Suggestion de la méthode d'évaluation sur le rendement à utiliser pour le terrain - Protection de certains boisés à l'encontre de d'autres ne faisant pas l'objet d'une protection par certains membres indépendants du conseil - Non respect du code d'éthique des élus par certains conseillers - Manque de stationnement sur rue, retranchement de certaines places et piste cyclable du secteur - Cohérence dans l'émission des permis - Coûts d'entretien du boisé - Étude du projet dans toute sa complexité comme le paysage urbain, le confort urbain, le ralentissement de la propagation du bruit par le boisé, la mobilité et l'effet de l'îlot de chaleur devant être étudié régionalement et non seulement localement - Participation de l'entrepreneur dans les échanges lors de la séance du conseil du 17 avril - Élaboration d'échéanciers des grands projets et mises à jour pour avoir des idées cohérentes - Attitude de certains élus envers le projet / Complexe sportif et intentions du conseil quant au déménagement du terrain de football.

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Demande d'aménagement d'un passage pour personnes sur le Grand Boulevard par une jeune citoyenne de 8 ans approuvée en 2019 (la conseillère Caroline Cossette);
- Dynamique au sein du conseil ayant changée et à titre d'exemple la conseillère indépendante Caroline Cossette travaillant en collégialité avec tous les autres / Dossier Riopelle - Proposition à l'époque était d'évaluer la valeur du terrain et de consulter les citoyens. Préoccupation des citoyens et des élus est de modifier le plan d'urbanisme afin de modifier les orientations adoptées - Désinformation et citoyens méritant de connaître la vraie implantation au sol avec présentation du plan (la conseillère Marilou Alarie);
- Tenue du prochain déjeuner du maire le samedi 18 mai portant sur le développement industriel / Remise de la médaille du lieutenant gouverneur général au citoyen Paul Delage Roberge / Dossier du complexe multisports - Bouleversement par les façons de faire dont la divulgation de courriels confidentiels entre le directeur général et des élus et intervention de certains élus dans la grille d'évaluation - Victime de harcèlement et à titre d'exemple le fait de s'être fait suivre en voiture à la sortie de la séance du conseil du 17 avril par un membre du conseil, comportement inacceptable, déplorable et débordements dénoncés à qui de droit - Appel au respect en espérant que le climat s'atténuera et se modifiera (le maire Martin Murray).

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 23 h 38.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant